



**Avenant n°1 : Convention constitutive du groupement de commande
Accompagnement organisationnel, juridique et financier dans le cadre du
projet de mutualisation de tout ou partie de la compétence tourisme à
l'échelle intercommunautaire**

Vu la convention de groupement de commande portant sur l'accompagnement organisationnel, juridique et financier dans le cadre de l'évolution de la structuration de la compétence tourisme à l'échelle intercommunautaire en date du 29 mai 2018.

Il est convenu ce qui suit :

Entre

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Hôtel administratif Wilson - 72 rue Wilson

46000 CAHORS

Représentée par Monsieur Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 28 mars 2018 ;

SIRET : 20002373700014

La Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

13, Avenue de la Gare

46700 PUY-L'ÉVEQUE

Représentée par Monsieur Serge BLADINIÈRES, Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 26 mars 2018 ;

SIRET : 24460043300035

La Communauté de communes du Quercy Blanc

37, place Gambetta

46170 CASTELNAU-MONTRATIER

Représentée par Monsieur Jean-Claude BESSOU, Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 11 avril 2018 ;

SIRET : 20003951900018

La Communauté de communes du Pays de Lalbenque - Limogne

Place de la Bascule

46230 LALBENQUE

Représentée par Monsieur Jacques POUGET, Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 8 mars 2018 ;

SIRET : 24460053200026

ARTICLE 1 - Objet de l'avenant

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors, la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, la Communauté de communes du Pays de Lalbenque - Limogne et la Communauté de communes du Quercy Blanc se sont constitués en groupement de commande en vue de la commande d'un marché public passé en procédure adaptée pour le recrutement des services d'un bureau d'études pour l'accompagnement organisationnel, juridique et financier dans le cadre de l'évolution de la structuration de la compétence tourisme à l'échelle intercommunautaire.

Pour sécuriser l'éligibilité de ce projet aux dispositifs d'accompagnement de la Région au titre des Grands Sites Occitanie, le présent avenant a pour but :

- De reformuler l'intitulé de la convention, en mettant l'accent sur le caractère stratégique de la mission d'expertise commanditée par les membres du groupement ;
- De détailler les besoins du groupement de commande à travers une formulation plus précise du contenu et des attendus de la mission.

ARTICLE 2 : Modification de l'intitulé de la convention de Groupement de Commande

L'avenant n°1 modifie l'intitulé de la convention en privilégiant la nouvelle formulation suivante : « *Définition d'une stratégie de structuration touristique à l'échelle intercommunautaire* »

ARTICLE 3 : Modification de l'article 3 « Besoins du Groupement »

L'avenant n°1 précise les besoins du groupement de commandes. L'article 3 est donc reformulé comme suit :

Les besoins des membres du groupement correspondent à la réalisation d'une prestation intellectuelle visant à les assister dans la définition des modalités de mutualisation de tout ou partie de la compétence tourisme à l'échelle des 4 intercommunalités, telle que définie dans les textes en vigueur pour cet échelon territorial.

L'étude doit en effet proposer aux membres du groupement des pistes formalisables de rapprochements intercommunautaires de manière, notamment, à :

- faire progresser la structuration de l'offre touristique locale,
- générer une dynamique de séjours touristiques performante et pérenne,
- mieux distribuer les flux de touristes dans l'espace (celui des 4 communautés partenaires) et le temps.

Il s'agit dès lors d'une étude de gouvernance qui doit :

- permettre la préfiguration d'un véritable projet de destination touristique locale,
- identifier la taille critique de cette destination,
- préciser comment la structurer : proposer toutes les formes de mutualisation possibles et conseiller aux membres du groupement celle(s) qui paraissent la(les) plus opportune(s) et adaptée(s) aux plans humain, financier et technique.

Les principaux attendus de la mission portent ainsi sur les points suivants :

- Evaluer les modalités et le poids de l'intervention actuelle de chaque communauté dans le domaine touristique à travers un audit qualitatif et quantitatif complet des 4 structures existantes et recueillir les ambitions des territoires et les attentes des acteurs socio-professionnels autour de l'évolution de la compétence tourisme ;
- Définir les scénarii organisationnels les plus adaptés en matière de mutualisation de la compétence tourisme et leurs incidences au regard des caractéristiques des organisations actuelles et des ambitions formulées par les communautés ;
- Au regard du scénario choisi, élaborer un plan d'actions sur 5 ans et dresser un budget prévisionnel associé prenant notamment en compte les économies d'échelle projetées, les surcoûts temporaires ou définitifs de la nouvelle organisation, l'évolution attendue des ressources propres et les éventuelles variations de charges de personnels ;
- Faciliter s'il y a lieu la transition vers la nouvelle forme d'organisation touristique à travers un accompagnement continu et renforcé sur les plans juridique, financier et organisationnel.

ARTICLE 4 : Date d'effet de l'avenant

Le présent avenant prendra effet après signature par chaque membre puis transmission au contrôle de légalité et ce, pour la durée de passation et d'exécution du marché public.

Les autres dispositions de la convention initiale en date du 29 mai 2018 demeurent inchangées.

Fait en 4 originaux à Cahors, le

Pour la Communauté d'agglomération
du Grand Cahors

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE



Pour la Communauté de communes
de la Vallée du Lot et du Vignoble

Serge BLADINIÈRES

A handwritten signature in blue ink, appearing as a long, sweeping horizontal stroke with a loop at the end.

Pour la Communauté de communes
Pays Du Quercy Blanc

Jean-Claude BESSOU



Pour la Communauté de communes du
de Lalbenque - Limogne

Jacques POUGET

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal stroke.



Maison Communautaire
36 place de la Bascule
48230 LALBENQUE
Tel.: 05 65 24 22 50
Fax: 05 65 24 53 85

100

100